

nom de lieu

Flandé

antériorité

date la plus ancienne attestée :
1707source :
Registre paroissial 1706-1722

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
Flandé	maison	Hardy	BP	4842-632



Flandé

Dans les dictionnaires gascons, le mot 'flandé', *flandèr*, désigne le tisserand. L'origine du mot, nom de métier et de personne, ne pourrait s'expliquer, à en croire Jacques Boisgontier (F. Arnaud, *Dictionnaire de la Grande Lande*) que par un emprunt à l'ancien français *filandrier* | **filandier* (attesté en 1292 selon Alain Rey, « ouvrier qui file à la main »). Mais on peut en douter, car la filiation rencontre des difficultés d'ordre phonétique, la disparition du *i* de la première syllabe. Le mot est rattaché à la fois au pays de Flandre et au métier à tisser (Vincent Foix). Effectivement le flamand *Flandre* a lui-même donné *flandrin* (Alain Rey) et la forme altérée *flandin* | *flandain* (Marie-Thérèse Morlet), diminutif avec le sens de « fluet, élancé, mou, désœuvré ». Dans le Midi, on trouve Flandin comme nom de personne (Mistral). Nous l'avons trouvé comme nom de personne en Gascogne au XIX^{ème} siècle.

Le terme gascon le plus usité pour désigner le tisserand est *teishenèr*, dérivé du latin *texere*, « tisser, ourdir une toile ». Quant à l'action de filer, elle s'exprime par le verbe *hilar*, du latin *filare*, la fileuse est désignée par *hialaira*, *hieledora*, avec passage du *f* latin initial à *h*. Les deux racines latines établissent une distinction entre les deux opérations. L'apparition de *flandèr* en concurrence avec *teishenèr* puis sa relative mise à l'écart (Palay le signale comme vieux) ne peut être élucidée que par une étude de lexicologie diachronique* ; la spécificité du métier de tisserand par rapport au travail de filage à la main ou mécanique ne peut être éclairée que par une histoire régionale du tissage. On verra une perte de la compréhension du mot **Flandé** dans le fait que ce lieu-dit a été rebaptisé 'Le Russe' dans la première moitié du XX^e siècle.

Quelle qu'ait été sa signification de départ, **Flandé** apparaît comme un mot importé qui a pu désigner, soit un émigré flamand ou un vétéran soustonnais des guerres de Flandre (la première attestation date de 1707), soit un homme dégingandé, soit un tisserand, soit un porteur du patronyme **Flandé**. Seuls des documents précis permettraient de trancher.



graphie occitane normalisée

Flandèr

notation phonétique API

[flan'ðe]